

COMMUNE DE SAINT-GEORGE

BULLETIN D'INFORMATIONS



Photo : Claudia Rovelli Wasser

Avril 2015

Edité par la Municipalité

Site internet : www.saint-george.ch

BUREAU COMMUNAL

Greffe municipal:

Grand'Rue 4 – Case postale 10

1188 Saint-George Tél.: 022 368 12 69 Fax: 022 368 20 75

greffe@saint-george.ch

Heures d'ouverture :

Mardi de 15h00 à 19h00

Jeudi de 08h30 à 12h00

de 14h00 à 16h30

Bourse communale:

Grand'Rue 4 – Case postale 10

1188 Saint-George Tél.: 022 368 13 51 Fax: 022 368 20 75 bourse@saint-george.ch

Heures d'ouverture :

Jeudi de 14h00 à 16h30

DÉCHETTERIE

Heures d'ouverture :

Jeudi de 15h00 à 18h00 Samedi de 09h00 à 11h00



Madeleine **Piguet**, décédée le 09.02.2015



Nous souhaitons la bienvenue à :

Anakin Lohner, né le 13.03.2015 et Axelle Grosjean, née le 26.03.2015

BILLET DU SYNDIC

Projets et réalisations

C'est bien beau d'identifier un besoin, une nécessité, d'avoir un **projet** pour le développement de notre commune puis de l'élaborer, de le peaufiner et enfin de le faire passer via un préavis auprès du Conseil communal; je ne peux que remercier ici la confiance témoignée et accordée par ces membres à la Municipalité.

Mais voilà, une fois l'accord obtenu, le financement acquis, une autre course commence qui est celle des autorisations que nous devons obtenir.

Comme tout citoyen, une commune doit mettre à l'enquête publique ses réalisations et là, nous avons l'impression que le temps change de cadence, s'allonge, qu'il ralentit... Nous devons faire face aux nombreux services du canton qui ont tous une synthèse à rendre sur lesdits projets. Il y a les services de la Mobilité, la Direction de l'Environnement, de la Faune et Forêt, de l'Accueil scolaire sous toutes ses formes, de la Sécurité et de la Sauvegarde du patrimoine, pour n'en citer que quelques-uns.

Alors, un vrai parcours du combattant s'instaure et il ne faut surtout pas lâcher, ne pas avoir peur d'aller discuter et de trouver des compromis sans perdre l'essentiel de la demande.

Quand arrive enfin l'autorisation tant attendue, nous sommes fiers d'être enfin dans le temps de la **réalisation**, dans le concret et de voir s'ériger un bâtiment scolaire comprenant une classe, une UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) et une cantine. De plus, après bien des tractations avec le service Monuments et sites (hé oui, notre ancien collège est classé (II); juste pour vous donner une idée, la classe I qui sont les châteaux), nous attaquons la rénovation de l'ancien collège pour qu'à la fin de l'année, le Parc naturel régional Vaudois puisse prendre possession des lieux et d'y encrer pour longtemps, nous l'espérons, son siège dans notre village.

Comme vous aurez certainement plaisir à le lire dans ce bulletin, vous pourrez prendre connaissance des projets fraîchement réalisés, entamés lors de cette législature, soit un groupe de WC publics et un bancomat. Ces infrastructures renforcent notre attrait touristique. Nous avons profité de l'aménagement du dessous du Cavalier pour l'isoler et créer un nouveau local de stockage pour la voirie. De plus, en collaboration avec des jeunes du village, nous avons effectué la création d'un lieu de rencontre leur étant destiné, afin de répondre à un réel besoin de la société.

Venez nombreux voir ces nouveaux locaux : une porte ouverte est organisée ce samedi 25 avril dès 11h00, et venez partager le verre de l'amitié avec tous ceux qui se sont investi pour ces projets de réalisation.

Un grand merci à mes collègues ainsi qu'à tous les employés communaux pour toute l'énergie et le temps consacré à ces réalisations. Mes remerciements s'adressent également au jeune bureau d'architecte David Mignot et aux entreprises de la région pour l'exécution de ces projets.

Alain Domenig, Syndic

Extra-muros à Berne

Cela faisait déjà un petit moment qu'une idée me trottait dans la tête : faire une séance de Municipalité extra-muros.

Bien des Municipalités le font au moins une fois pendant la législature, voire une fois par année. Cela permet d'aborder des sujets plus généraux et de pouvoir s'entretenir entre collègues dans un cadre différent, et c'est aussi l'occasion de mieux se connaître car la séance est liée avec une visite et un moment récréatif.

Généralement, la Municipalité est accueillie dans une autre commune souvent voisine mais là, j'ai décidé de faire une surprise à mes collègues et nous avons siégé au cœur de la démocratie Suisse, soit le Palais Fédéral.

J'ai pu compter sur l'aide précieuse de notre Conseillère Nationale, Mme Isabelle Chevalley, qui a tout de suite répondu favorablement à ma requête et, ensemble, nous avons organisé cette matinée riche en instruction civique.

Donc nous voilà partis le mardi 10 mars 2015 à 8h00 pour nous rendre à Berne, où nous étions dûment annoncés et attendus par Isabelle. Nous avons assisté aux débats et aux votes du Conseil National depuis les galeries dévolues au public sur la réforme de la fiscalité des entreprises, sujet important pour les communes à moyen terme. Puis, Isabelle nous ayant réservé une magnifique salle dans la coupole, nous avons tenu notre séance de Municipalité dans d'excellentes conditions.



Après notre séance accompagnée d'Isabelle, nous sommes allés assister aux débats du Conseil des Etats, où notre Conseiller Fédéral, M. Ueli Maurer répondait aux questions des sénateurs.

Nous avons parcouru les coulisses et les hauts lieux du Parlement qui est un magnifique bâtiment que nous découvrons, chargé d'histoires et de symboles. Puis, nous avons eu la chance d'aller dans la salle des Pas Perdus (les coulisses) souvent animée par le Conseil National, à la rencontre de quelques parlementaires cantonaux.

Comme de coutume, cette visite s'est terminée par un apéritif à la Galerie des Alpes et un repas dans un petit restaurant de la vieille ville de Berne.

Un grand merci à Mme Isabelle Chevalley pour sa disponibilité, malgré un agenda très chargé, nous avons passé une matinée des plus intéressantes.



L'après-midi, nous nous sommes rendus à Frutigen dans l'Oberland Bernois à la Maison Tropicale et son élevage d'esturgeons qui produit au cœur des alpes du caviar Suisse !!!

Il y a une explication à cette étrangeté : lors de la construction du tunnel du Lötschberg, une faille d'eau très chaude a dû être traversée. Elle fut canalisée mais restait un grand problème, car elle ne pouvait pas être rejetée dans une rivière; la différence de température étant trop grande. Les conséquences écologiques auraient été désastreuses pour la faune et la flore alpestre. Les ingénieurs ont donc eu l'idée de l'utiliser comme source d'énergie et de la valoriser en y installant, à l'entrée du village de Frutigen, une serre tropicale, une salle d'exposition sur les différentes énergies renouvelables, un restaurant et une pisciculture d'esturgeons de Sibérie.

Pour ne pas faillir à la tradition, c'est chez M. Jacques Munier, vigneron et Syndic de Duillier, que nous avons terminé cette magnifique journée qui fût, pour tous, une source de motivation et de partage entre collègues.

Liens utiles:

Palais Fédéral : http://www.parlament.ch/f

Maison tropicale: http://www.tropenhaus-frutigen.ch/fr

Alain Domenig, Syndic

Marcel Aubert

30 ans au service de la commune... et toute une histoire!

De nature discret, Marcel a quand même accepté de relater ces nombreuses années au service de la communauté, de son engagement et l'évolution de son activité à travers trois décennies et quatre syndics!

C'est, en effet, en mars 1984 que la Municipalité de l'époque présidée par M. Paul Monney, Syndic, décide d'engager Marcel en tant qu'agent de police communal en remplacement de M. Jean-Edouard Berseth (Gendou pour les intimes) qui assura un court intérim entre deux générations d'Aubert. Et oui, le père de Marcel, Adrien était aussi garde police pendant très longtemps et c'en est pas fini avec les Aubert : Laurent, le fils de Marcel est actuellement employé communal au sein de la commune d'Etoy, une vrai dynastie.

Marcel prend ses fonctions en juillet de la même année. Ses tâches à cette époque étaient de faire respecter les règlements communaux, tels que le stationnement des véhicules, de retrouver les propriétaires des chiens errants et d'intervenir chez les gens qui enfumaient tout le quartier en brûlant leurs herbes sèches et diverses branches, ce qui créaient des tensions. Ces situations ont heureusement bien diminué car à présent, tout le monde maîtrise les règles du recyclage-compostage; alors adieux les enfumages de quartier.

Essayons de passer en revue l'évolution de sa profession pendant ces trente ans...

En plus d'être l'employé communal, Marcel assume aussi la casquette d'huissier au sein du Conseil communal, anciennement le Conseil général et là, ce sont cinq présidents qu'il a vu défiler. Pour rappel : MM. Robert Berseth, Erwin Aebersold et Valentin Piaget, Mme Muriel Mignot et notre actuel président : M. Frédéric Rohrbach. Ce qui fait bien des soirées de conseils et beaucoup de dimanches de votations à son compteur.

Pensez qu'à l'époque, les avis de la commune étaient diffusés oralement! Muni de sa cloche, il s'arrêtait dans six points du village et annonçait à la population lesdits avis. Cette pratique s'est arrêtée le jour où la cloche fût volée dans la cave de l'ancien collège, vol qui reste un grand mystère, car il n'a toujours pas été résolu jusqu'à présent.

Ce qui a évolué, c'est la mécanisation de certaines tâches. Dans les années 1980, il y avait beaucoup de fuites sur le réseau d'eau potable et c'est à la main que Marcel devait creuser pour dégager la conduite afin que l'appareilleur puisse la réparer. Maintenant, c'est une entreprise extérieure qui s'en charge avec une pelleteuse.

C'est dans des moments encore plus pénibles moralement que ce travail manuel lui pesait; les tombes se creusaient à la pelle et bien souvent pour des personnes qu'il avait longtemps côtoyé.

Le travail à la voirie ayant pris de l'ampleur avec l'agrandissement du village, la Municipalité de l'époque décide d'engager M. Sébastien Renaud en 2004 en tant qu'agent d'exploitation, ce qui fut un soulagement pour Marcel.

Depuis maintenant quelques années, suite à des problèmes de santé, Marcel s'est fortement engagé au sein de la gestion de la déchetterie et c'est là qu'il trouve une grande satisfaction dans son travail. Le fait de pouvoir faire des rencontres, surtout de dialoguer avec les nouveaux arrivants, des personnes très polies, selon ses dires, qui n'hésitent pas à demander conseils pour optimiser le tri, ce qui est toujours gratifiant.



Plusieurs fois par semaine, il assume aussi la fonction de patrouilleur et sécurise le passage des enfants et parents amenant leur progéniture à pied jusqu'à l'école du village. Tout se passe bien avec les enfants, mais sa grande crainte est de voir encore trop d'automobilistes amener leurs chères têtes blondes en voiture jusqu'à l'école. Un petit message de rappel pour eux : arrêtez-vous sur le parking de la grande salle et vos enfants monteront avec les autres élèves à pieds. Ainsi la sécurité sera encore améliorée sur ce dernier tronçon.

Dans le privé, Marcel a toujours aimé travailler le bois de feu et préparer de multiples stères pour chauffer bien des foyers de la région. Activité qu'il ne peut plus effectuer aujourd'hui avec regret. Par contre, son engagement envers les sociétés reste intact et est toujours disponible pour donner un coup de main.

Marcel n'a jamais été un grand voyageur, mais à l'occasion d'un jubilé avec son épouse Gladys, ils profitent du voyage de fin de législature en 2011 pour accompagner la Municipalité au Vietnam et là, un magnifique souvenir me vient à l'esprit : un soir sur le fleuve Mékong, Marcel nous dit : « et si on buvait l'apéro sur le pont du bateau ?», et c'est avec une bouteille du vin de la commune que nous avons trinqué. Ce fut un très beau moment.

Alors un grand merci à Marcel pour ce que tu apportes au village et portes-toi bien.

Alain Domenig, Syndic

Info déneigement

Si l'hiver est arrivé tardivement, la garantie du déneigement fut assurée par sa qualité et surtout sa quantité!

Ces quelques semaines écoulées avec son magnifique manteau blanc se sont bien passées. Le déneigement assuré par l'entreprise familiale Humbert Jean-Emile et ses fils a été bien exécuté. Il est évident que chaque hiver, quelques imprévus ou mécontentements font partie de cette période difficile et imprévisible.

Je pense qu'il est tout de même important de relever que rares sont les fois où nos routes et chemins vous ont empêché d'aller au travail. Bien souvent, les villages du haut sont « propres » !

Bravo à toutes celles et ceux qui ont su profiter des transports publics pendant ces jours blancs.

Elisabeth Germain, municipale

Eclairage public

Ces prochaines semaines, la Romande Energie procèdera à des travaux de remplacement de 11 lampes à vapeur de mercure, ce type de lampe étant banni en 2015.

La Municipalité a décidé de faire valoir la pose de nouvelles lampes avec économie d'énergie, entre 22h00 et 06h00. Ceci aura un impact non négligeable sur le coût de l'éclairage public.

Ce système est déjà opérationnel au chemin du Crêt, les candélabres ayant été posés l'été dernier.

Elisabeth Germain, municipale

Un panaché de réalisations

Local des jeunes

Celui-ci est accessible depuis le 1er février écoulé, soit une année après la demande soumise par les jeunes qui ont à présent leur propre local.

Pour y arriver, tout le monde a mis la main à la pâte, à sa grande satisfaction. En effet, les travaux de peinture et de carrelage ont été exécutés par leurs soins, ainsi que tout l'aménagement intérieur.

Afin de financer les frais d'aménagement, les travaux de peinture et de carrelage, les jeunes ont pris l'initiative d'organiser une vente de pâtisseries au centre commercial d'Etoy, dont une demande au préalable suivie de l'autorisation a été adressée au commerce concerné, par leur propre chef.

Nous espérons avoir répondu à un besoin, afin d'avoir un lieu de rencontres et de partage pour tous!

Le respect des règles de vie, le règlement d'utilisation du local et le comportement de chacun laissera aux jeunes libre accès, tout en étant accompagné par la Municipalité et le travailleur social de proximité M. Doh.

A vous tous qui avez fait votre jeunesse, ou qui êtes en train de la faire, ces jeunes ont également le droit de faire la leur... merci.

Guy Berseth, municipal

WC publics

Là aussi, si nous pouvons le dire, c'est également un besoin mais pas un lieu de partage, ni de détente, mais plutôt de soulagement.

Une demande qui pourra répondre à toutes celles et ceux qui viennent à la découverte de notre beau village et des nombreuses possibilités de visites et d'activités liées au tourisme, aux marcheurs qui, avec les transports publics, sont un lieu d'arrivée et de départ pour nos deux districts.

Il était temps de mettre à disposition une telle infrastructure pour un village qui se veut dynamique, ouvert et accueillant. Son emplacement se situe dans la Ruelle du Four à Pain.

Les toilettes publiques seront fonctionnelles à partir de fin avril 2015 et inaugurées en même temps que le local des jeunes, entre autres.



Je profite de ce bulletin pour remercier M. David Mignot, pour la réalisation et le suivi de ces deux chantiers. Ceux-ci répondent à notre entière satisfaction et merci également aux autres entreprises qui se sont engagées pour l'exécution des travaux s'y référant.

Guy Berseth, municipal

Centre administratif des Vernes

Les travaux ont bien avancés durant la période hivernale et nous avons pu respecter le calendrier. Nous sommes heureux de vous annoncer que la réalisation pourra être terminée d'ici la fin du mois de mai, début du mois de juin prochain, ce qui nous donnera le temps de mettre en place cette nouvelle structure et de pouvoir procéder aux divers aménagements nécessaires pendant les vacances scolaires estivales, pour ainsi être fonctionnels pour la rentrée 2015-2016.

Je me réjouis de pouvoir centraliser nos forces en dynamisant le secteur forestier des communes partenaires, dans une gestion professionnelle de notre patrimoine qui se veut être un lieu de production de matière première qu'est le bois... sans oublier que ça doit être un lieu de détente pour tous.

Guy Berseth, municipal

Liaison entre la région Coteaux – Côte Malherbe – Côte Viri et le village de Saint-George

Récemment interpellée lors d'une séance du Conseil communal pour pouvoir rejoindre à pieds le village par un chemin affecté, la Municipalité s'est penchée sur l'étude du meilleur parcours, afin de relier ce quartier éloigné de la manière la plus optimale possible.

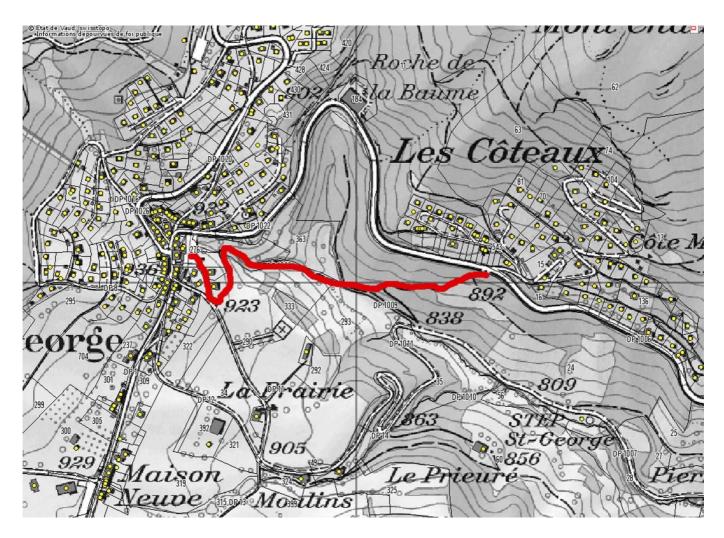
Différentes options ont été envisagées, mais après une étude approfondie, seul un chemin était envisageable, que ça soit en temps de réalisation ou en investissement.

En effet, le passage au-dessus de la Roche de la Baume n'est pas possible, car son parcours est trop long.

La route cantonale, qui à priori semble le trajet le plus court, est totalement péjorée par le passage sous la falaise, qui nécessiterait, d'une part l'autorisation du canton, mais surtout une infrastructure extrêmement coûteuse sans certitude de pouvoir être réalisée un jour.

Le choix s'est finalement porté sur le chemin existant, à savoir la route forestière démarrant sous l'arrêt de bus de la Côte Malherbe rejoignant le sentier qui longe la *Saubrette* pour arriver sur le chemin de remaniement bétonné, qui débouche sur le chemin de la Prairie et enfin la place de la Poste.

Dès ce printemps, afin d'améliorer cette desserte existante, la route forestière subira un rafraîchissement de surface nécessaire. Quant au sentier le long du ruisseau, les travaux démarreront au mois d'août, afin de respecter la période de nidification et sera drainé aux endroits inondés par les eaux de ruissellement du terrain se trouvant en amont. Ces eaux seront conduites dans le ruisseau et les endroits marécageux seront stabilisés. Les passages sains seront nettoyés mais resteront tels quels, afin de préserver l'aspect naturel de ce chemin.



La Municipalité est consciente du fait que ce chemin est pentu, mais recommande toutefois aux habitants et particulièrement à leurs enfants de l'emprunter, en évitant ainsi de longer la route cantonale dont le danger à croiser les véhicules n'est pas à démontrer.

Caroline Pralong, municipale

Présentation du CMS de Rolle

Début janvier, j'ai eu la chance de recevoir Mme Mercedes Puteo, responsable du Centre Médico Social de Rolle et environs. C'est une personne vraiment charmante et très professionnelle.

J'ai suivi avec un grand intérêt toutes les explications sur le fonctionnement, les rôles à jouer et surtout pour nos aînés : la possibilité de rester à domicile et ce, malgré des problèmes liés à la santé tout en leur permettant de conserver la meilleure indépendance possible dans le respect de leur autonomie.

Le CMS offre également la possibilité aux personnes ayant été hospitalisées, de retourner à leur domicile dans de bonnes conditions.

Sans oublier nos jeunes mamans qui, après un accouchement, auraient besoin d'aide et de conseils avec leur nouveau-né ou jeune enfant.

L'aide et les soins à domicile s'adressent aux personnes de tout âge dépendantes, momentanément ou durablement malades ou handicapées, ainsi qu'à leurs proches.

Le message que j'aimerais faire passer est qu'il ne faut pas hésiter à demander de l'aide!

Nous avons mis à disposition, au bureau communal, un certain nombre de brochures explicatives concernant les prestations ainsi que les tarifs.

J'aimerais également vous présenter la Fondation Pro-XY, fondation Suisse pour les proches aidants.

Vous avez quelques heures par semaine de disponible, envie de soulager et aider des familles...

Madame Sabine Huggler de Saint-George nous informe :

Vous aidez un proche à domicile (parent, ami, voisin) en état de dépendance temporaire ou durable ? Cette situation commence à vous épuiser ? Reprenez des forces et soufflez un peu!

Pro-XY peut vous soutenir, vous conseiller et mettre en place les relais nécessaires en assurant des présences à domicile auprès de votre proche, à votre convenance : écoute, partage, sorties accompagnées, aide aux repas, présence de sécurité, veilles ...

Vous êtes aidé par l'un de vos proches ? Pro-XY peut le relayer, le soulager et vous apporter aide, soutien et présence.

Vous avez envie d'aider votre prochain ? Vous avez un peu de temps ? Quelques heures par semaine ? Devenez équipier(ère) de Pro-XY dans votre région. Vous pourrez participer à une activité humaine et gratifiante.

Ginette Moinat, coordinatrice régionale de l'antenne de La Côte, répondra volontiers à vos questions : tél. : 079 858 52 51. www.pro-xy.ch.

Claudia Rovelli Wasser, municipale

Homecare – Service privé d'aide et de soin à domicile

Assistance à domicile pour la Ville et la Campagne (Homecare) offre un service compétent et des prestations individuelles appropriées à chaque receveur.

Les soins sont fournis par le même collaborateur ou petite équipe, ce qui permet d'établir une relation de confiance mutuelle.

Soins, assistance et aide au ménage : tout par un seul prestataire, 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Taux de soins reconnus par toutes les caisses maladies. Temps d'assistance à la charge du client.

www.homecare.ch / info@homecare.ch / Tél.: 0844 77 48 48

Claudia Rovelli Wasser, municipale

Conseil communal

Nous vous informons que les prochaines séances du Conseil communal se dérouleront :

- le mercredi 17 juin 2015,
- le mercredi 23 septembre 2015,
- le mercredi 16 décembre 2015,

toutes à 20h00 à la salle polyvalente.



Le bureau communal





Concept police - population

En vue de vous donner tous les renseignements utiles et nécessaires quant au concept police – population, nous vous invitons à participer à une séance d'information de la Police cantonale, qui aura lieu le :

mercredi 3 juin 2015, à 20h00, à la salle polyvalente.

Bien entendu, un courrier sera adressé à tous les ménages de la commune, d'ici la fin du mois d'avril, début mai, concernant ce concept.

Lien utile: http://www.vd.ch/themes/securite/prevention/concept-police-population-popul/

Le bureau communal

Emondage des haies et élagage des arbres

Voici un petit rappel concernant l'émondage des haies et l'élagage des arbres pour le printemps :



REGLEMENT D'APPLICATION DU 19 JANVIER 1994 DE LA LOI SUR LES ROUTES DU 10 DECEMBRE 1991

Art. 8 Les ouvrages, plantations, cultures ou aménagements extérieurs importants ne doivent pas diminuer la visibilité, ni gêner la circulation et l'entretien, ni compromettre la réalisation des corrections prévues de la route.

Les hauteurs maxima admissibles, mesurées depuis le bord de la chaussée, sont les suivantes :

- a) 0.60 m lorsque la visibilité doit être maintenue.
- 2.00 m dans les autres cas.

Il ne peut être établi en bordure des routes des clôtures en ronces artificielles ou présentant des parties acérées de nature à entraîner un danger pour les usagers de la route.

- Art. 9 Les haies ne seront pas plantées à moins d'un mètre de la limite du domaine public. Les haies existantes lors de l'entrée en vigueur du présent règlement peuvent être maintenues, mais taillées selon les prescriptions de l'article 8. Les branches ne doivent pas empiéter sur le domaine public.
- Art. 10. Aucun arbre ne peut être planté sur les fonds riverains de toutes les routes cantonales et des routes communales de première classe à moins de 6 mètres de la limite du domaine public.

Le code rural et foncier est applicable aux autres routes communales.

Des mesures plus restrictives peuvent être prises lorsque la visibilité doit être assurée, en particulier aux carrefours.

Les branches des arbres s'étendant au-dessus des routes cantonales et communales doivent être élaguées de la façon suivante:

- au bord des chaussées: à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur;
- au bord des trottoirs: à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.
- Art.11. L'abattage des arbres peu stables menaçant la sécurité est décidé par le Voyer ou la Municipalité pour les routes de leurs ressort respectif. La législation forestière et celle sur la protection de la nature, des monuments et des sites sont applicables.

En cas de divergence, la loi sur l'expropriation est applicable pour fixer le montant de l'indemnité.

SOCIETES LOCALES











La Fête de l'Automne revient!

Cette année, la bibliothèque met à l'honneur la diversité culturelle des habitants de Saint-George et Longirod.

En effet, et vous l'avez sans doute constaté par vous-mêmes, nombreux sont nos concitoyens qui viennent d'une autre culture; riches de leurs souvenirs personnels, ils vont nous faire découvrir leur pays ou leur région à travers l'artisanat, les livres, les jouets, la musique, la danse, la gastronomie ... bref, tout ce qu'ils ont envie de partager avec nous tous.

Un voyage autour du monde sans quitter notre village vous tente?

Alors, rendez-vous à la salle polyvalente de St-George le samedi 4 octobre dès 10 heures.

Déjà une quinzaine de personnes, originaires du Brésil, de Belgique, d'Italie, de Mongolie, de Suède, du Portugal, de Russie, de Pologne, de France, et j'en passe, se sont annoncées.

Si vous souhaitez participer en tant qu'acteur de la fête ou vous renseigner, contactez-nous : bibliotheque.st-george@bluewin.ch ou Yolande : 079 589 94 84.











Société de tir des Buissonnets / Longirod - St-George

La société des Buissonnets, qui est née le 30 octobre 2011, est le résultat de la fusion des deux anciennes sociétés de tir de St-George et de Longirod.





Le but de notre société est le tir sportif à 300m. Nous donnons également la possibilité à la population d'accomplir leur devoir fédéral en faisant leur tir obligatoire (militaire).

Le tir résumé en quelques mots : maîtrise de soi, concentration, calme, contrôle de sa respiration. C'est un sport de précision à part entière, rien à voir avec ce que l'on peut entendre dans les médias.

D'avril à septembre, nous nous entraînons tous les jeudis soirs de 18h00 à 19h30, avec une pause estivale en juillet.

La formation des jeunes, à partir de 10 ans, est possible sous la vigilance de nos moniteurs de tir.

Durant les vacances d'octobre, nous participons au passeport vacances pour initier les jeunes à notre sport.







Nous pouvons, d'ores et déjà, vous communiquer les dates suivantes sur notre programme 2015 :

- 6 et 7 Juin Tir en campagne qui réunit 5 sociétés de la région

- 11 au 14 Juin Tir du giron de jeunesse FJDN pour la Jeunesse de Marchissy

- Fin octobre Tir de clôture (une journée festive et familiale)

- 7 Novembre Tir de nuit de 18h à 23h. Lors de ce célèbre tir, nous accueillons quelques 200 tireurs de la région. Dans l'attente des résultats, les tireurs sont conviés à notre soirée raclette où règne une ambiance de camaraderie sportive.

Chaque année, nous organisons une petite sortie de 2 à 3 jours pour les sociétaires et leurs conjoints dans un tir cantonal ou fédéral avec un jour de tir et quelques visites dans le canton que nous choisissons.





Cette année, nous nous rendons en Valais pour le tir fédéral à Rarogne. Des visites culturelles et viticoles sont prévues afin de découvrir cette région.

Pour tous renseignements : Parisod Raphaël : 079/219.07.27

Martin Stéphane: 079/647.61.60

Agenda des manifestations:

MANIFESTATIONS 2015 (mai à août 2015)

MAI	03	Visite guidée du Moulin et du Four à Chaux	14.00-17.00 h	Patrimoine
	30	Soirée du chœur mixte l'Echo des Meilles		Chœur mixte
JUIN	06	Visite guidée du Moulin et du Four à Chaux	14.00-17.00 h	Patrimoine
	11-14	Tir du Giron de la Jeunesse FJDN	À Longirod	Jeun. Marchissy/Tir
	20	Sortie des Aînés		DSG
	24-28	Giron de la Jeunesse FJDN	À Marchissy	Jeunesse Marchissy
JUIL.	05	Visite guidée du Moulin et du Four à Chaux	14.00-17.00 h	Patrimoine
	31	Fête Nationale		Tir
AOÛT	01	Visite guidée du Moulin et du Four à Chaux	14.00-17.00 h	Patrimoine
	12-16	Giron du Pied du Jura	À Cossonay	Jeunesse
	30	Tir militaire (dernier)	13.00-17.00 h	Tir





Commune de Saint-George

Avis à la population

RAIFFEISEN





Mesdames, Messieurs,

La Municipalité de Saint-George a le plaisir de vous annoncer que la réalisation de divers projets communaux est en phase d'aboutissement.

Afin de pouvoir vous présenter ces nouvelles infrastructures, nous sommes heureux de vous convier à l'inauguration officielle :

- du bancomat Raiffeisen;
- du local des jeunes ;
- des WC publics ;

le samedi 25 avril 2015 dès 11 h. 00,

sur l'esplanade de l'Auberge communale, au-dessus des garages, côté lac Léman.

En cas de mauvais temps, nous nous déplacerons à la **salle des sociétés**, sise dans le bâtiment de la Poste.

À cette occasion, un apéritif sera offert par la Commune et servi par un groupe de jeunes qui a contribué à l'aménagement de son local.

Nous vous attendons nombreux à cette journée Portes Ouvertes et nous réjouissons d'ores et déjà de vous y rencontrer !

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, nos salutations respectueuses.

La Commune de Saint-Georg

